

CHARTRE

**De l'Association Européenne Des Enseignants-Enseignement libre
(AEDE-EL)
a.s.b.l.**

**relative à la protection
des données personnelles et de la vie privée**

15/05/2018

Charte de l'Association Européenne Des Enseignants-Enseignement libre a.s.b.l. (AEDE-EL) relative à la protection des données personnelles et de la vie privée 15/05/2018

L'AEDE-EL s'engage, dans le cadre de ses activités et conformément à la législation en vigueur en Belgique et en Europe, à assurer la protection, la confidentialité et la sécurité des données à caractère personnel des utilisateurs de ses services, ainsi qu'à respecter leur vie privée.

1. collecte de manière loyale et transparente les données personnelles de ses clients et de ses prospects.

1.1 L'AEDE-EL s'interdit de collecter des données personnelles sans en avoir informé les personnes concernées.

1.2 L'AEDE-EL collecte des données personnelles 1° **de ses employés APE** en vue de la gestion de la paye telle que décrite dans le "Registre des activités de traitement" et le "Règlement sur la protection des données personnelles du travailleur", 2° **de ses membres** en vue de les informer ou de les inviter à participer à des activités conformément au le "Registre des activités de traitement", et les informe de l'usage qui en est fait.

1.3 L'AEDE-EL veille à la pertinence des données personnelles collectées pour mieux connaître ses membres et son personnel et assurer un service de qualité.

1.4 L'AEDE-EL informe les internautes de l'existence de la charte étant entendu **qu'aucune information personnelle ne leur est demandée via les moyens internet**

2. L'AEDE-EL exploite les données personnelles collectées dans le cadre de ses activités éducatives et formatives.

2.1 L'AEDE-EL assure la confidentialité des données personnelles qui lui sont confiées et, dès la conception de services, de sites, d'applications, respecte les principes de protection des données.

2.2 L'AEDE-EL utilise les données personnelles de ses membres et de son personnel afin de les authentifier, de leur fournir le service souscrit et de leur proposer des offres adaptées à leurs besoins.

2.3 L'AEDE-EL ne communique les données personnelles de ses **employés** qu'à ses prestataires habilités et s'assure qu'ils respectent des conditions strictes de confidentialité, d'usage et de protection de ces données. Elle ne communique les données personnelles de ses **membres** qu'au Conseil d'administration et qu'à l'Assemblée générale de celle-ci.

2.4 L'AEDE-EL s'interdit de communiquer à des étrangers à l'association les données personnelles sans avoir informé ses membres et son personnel et sans leur avoir offert la possibilité d'exercer leur droit d'opposition.

2.5 L'AEDE-EL est susceptible d'utiliser les données de ses membres et de son personnel préalablement anonymisées de manière irréversible à des fins d'études statistiques.

3. L'AEDE-EL prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité des données personnelles.

3.1 L'AEDE-EL met en œuvre des mesures de sécurité adaptées au degré de sensibilité des données personnelles pour les protéger contre toute intrusion malveillante, toute perte, altération ou divulgation à des tiers non autorisés.

3.2 L'AEDE-EL garantit la sécurité des informations échangées lors de transactions ou actes de paiement.

3.3 L'AEDE-EL délivre des autorisations d'accès à son système d'information aux seules personnes qui en ont besoin pour exercer leur fonction.

3.4 L'AEDE-EL sensibilise ses collaborateurs à la protection des données personnelles mises à leur disposition dans le cadre de leurs fonctions et s'assure qu'ils respectent les règles en vigueur et la déontologie de l'entreprise.

3.5 L'AEDE-EL effectue des audits pour vérifier la bonne application opérationnelle de ces règles.

3.6 L'AEDE-EL impose à ses prestataires de se conformer à ses principes de sécurité.

4. L'AEDE-EL respecte les durées de conservation des données personnelles.

4.1 Elle limite la conservation des données personnelles à la durée définie par la loi ou celle déclarée auprès du Commission de la Protection de la Vie Privée. Concernant les employés, la durée de conservation est limitée à la durée de leur contrat. Pour les membres la durée peut être illimitée en vue d'établir des statistiques.

4.2 L'AEDE-EL s'engage à effacer les données de ses bases à l'issue de cette durée.

5. L'AEDE-EL informe ses membres et son personnel de leurs droits en matière de données personnelles.

5.1 L'AEDE-EL les informe sur la possibilité d'exercer leurs droits d'accès, de communication, et de rectification des informations les concernant ainsi que leur droit d'opposition pour des motifs légitimes.

5.2 L'AEDE-EL les informe de leur droit d'opposition à des opérations de prospection commerciale.

6. L'AEDE-EL informe et conseille ses clients pour qu'ils protègent leur vie privée.

6.1 Elle sensibilise ses membres et son personnel sur les risques possibles concernant des informations qu'ils rendraient publiques et qui, utilisées à mauvais escient, pourraient nuire au respect de leur vie privée et à leur image (blogs, forums, réseaux sociaux,...).

6.2 Elle propose à ses membres et à son personnel des moyens techniques adaptés pour les protéger d'éventuels actes malveillants notamment au travers du contrôle parental et l'antivirus

6.3 Elle prend des mesures pour limiter les actions intrusives de tiers (spam...) et informe sur les attaques électroniques (phishing, virus, rapt d'information,...).

L'AEDE-EL peut être amenée à modifier la présente Charte à tout moment, en raison notamment :

- de l'introduction de nouveaux services ou de nouvelles technologies
- d'évolutions du cadre législatif et réglementaire

Dans un souci de transparence, L'AEDE-EL invite ses visiteurs à consulter cette page aussi souvent qu'ils le souhaitent pour prendre connaissance de modifications éventuelles.

L'ensemble de notre politique en matière de RGPD est accessible sur ce site.